



## DECLARATION LIMINAIRE CAPL n°5 DU 16 OCTOBRE 2013

Monsieur le Président,

Les propos du Ministre lors du dernier CTM du 8 octobre 2013 ne laissent planer aucun doute quant à notre avenir:

« Nos choix sont assumés et revendiqués. Les directions de Bercy sont touchées mais pas plus que les autres (à ce propos, la Présidence du CTM semble faire la girouette puisqu'il y a encore quelques mois, Monsieur Cahuzac nous disait, à cette même place, que nous nous devons d'être exemplaires et qu'à ce titre les efforts consentis par Bercy seraient plus importants qu'ailleurs.) Nous sommes conscients des interrogations des agents des Douanes. Les missions de la DGDDI sont confirmées et le projet stratégique devra les reprendre. **Il est clair que des agents devront se trouver une autre affectation au sein de la DGDDI, voire une autre administration** . Une cellule d'accompagnement personnalisé sera mise en place. »

Pour cette CAP de recours sur le cadencement, nous avons chercher des qualificatifs aux connaissances professionnelles de notre ministre sur la Douane, mais nous n'en avons guère trouvés. Ses compétences personnelles relèvent de la parfaite désorganisation des services et quant à sa manière de servir, s'il est largement impliqué c'est dans la destruction de l'outil douanier. Nous lui avons déjà signifié qu'il devait pacifier ses relations mais il n'en tient pas compte en continuant son monologue.

Pour toutes ces raisons, le SNAD CGT n'aura de cesse de mettre en application un ralentissement de plusieurs mois au dossier de Monsieur le Ministre quant à sa volonté de démantèlement de la Douane.

Devant cette surdité, nous appelons tous les agents des Douanes à nous rejoindre dans le mouvement de grève et de manifestation le 21 novembre prochain. Nous sommes suffisamment optimistes pour croire que vous serez à nos côtés pour défendre notre maison.

Les représentants CGT